Adresse du Recteur de l'Université Démocrite de Thrace, Prof. Ioannis G. Schinas à la cérémonie de réception au titre de Docteur en Droit Honoris Causa de l'Université du Premier-Ministre du Luxembourg M. Jean-Claude Juncker

Le Luxembourg et la Thrace présentent des ressemblances majeures.

L'actuel Grand-Duché s'étend sur une partie restreinte de la région géographique luxembourgeoise, telle qu'elle émerge de l'histoire, tout comme la Thrace grecque ou occidentale ne correspond qu'à une parcelle seulement du territoire thracien historique. La majeure partie de ces régions appartient à des pays limitrophes. La Belgique pour le Luxembourg, la Bulgarie et la Turquie pour la Thrace.

Trois langues différentes sont parlées dans chacun de nos pays: le luxembourgeois, l'allemand et le français pour le Grand-Duché; le grec, le turc et la langue pomaque pour la Thrace.

Le Luxembourg et la Thrace furent, tout au long des siècles, des lieux de passage des peuples et des tribus; ils ont été à plusieurs reprises conquis avec, comme dernier conquérant commun, l'Axe et ses troupes nazies.

Nos sociétés sont multiculturelles, fait qui, dans le passé, générait des tensions, mais qui aujourd'hui constitue un élément de richesse et de force.

La contribution du Luxembourg et de la Thrace dans la formation historique de ce qui s'appelle aujourd'hui "Europe" fut beaucoup plus significative que ce que laisseraient supposer leur étendue géographique ou leurs populations.

Les domaines de la politique et de l'économie furent le point de prédilection en ce qui concerne le Luxembourg.

- Durant le bas Moyen Âge, la Maison du Luxembourg a donné pas moins de quatre Empereurs au Saint Empire Romain, tandis que, de nos jours et jusqu'aujourd'hui, deux premiers ministres luxembourgeois ont été choisis et placés à la tête de la Commission Européenne.
- Après avoir brillé dans le secteur primaire et l'industrie lourde, le Luxembourg constitue actuellement un joueur à poids décisif dans le domaine des services financiers. Du point de vue du développement, le Luxembourg occupe, de façon stable, la première place parmi les États membres de l'Union Européenne, et une des premières places au niveau mondial.

La contribution de la Thrace est surtout centrée sur le domaine culturel. C'est le pays de Dionysos, le pays d'origine d'Orphée, Linos et Musée, les inventeurs légendaires de la musique. La Thrace, berceau du culte orphique et des mystères des Cabires, a vu naître sur son sol certains des plus grands penseurs de l'époque classique, avec, à leur tête, Protagore, l'initiateur de l'humanisme européen et Démocrite, génie universel, fondateur de la théorie de l'atome, dont notre Université s'honore de porter le nom dans son titre officiel.

Constantin le Grand, quant il était encore César, avait son siège au bord de la Moselle, dans la ville de Augusta Treverorum (aujourd'hui Trêves ou Trier), à quelques kilomètres du Luxembourg. A l'an 330, quand il était seul empereur, il transporta son siège dans la région de Thrace, à la ville de Byzance, qu'il a nommée Constantinople.

La Moselle s'embouche sur le Rhin, la limite géographique de l'Empire Romain avec des régions de l'Europe qui, politiquement et culturellement, n'étaient pas encore incorporées dans le monde européen. Ainsi, Constantin le Grand a transporté le siège de son gouvernement, capitale de l'Empire, de la périphérie au centre d'alors.

La Thrace a conservé, tout au long des douze siècles suivants, avec des fluctuations bien sûr, sa position centrale comme point de référence géographique, politique et économique de l'Empire Romain qui, par un processus d'hellénisation, devenait l'Empire Byzantin. D'une façon différente, la

Thrace fut également le centre des événements durant les 470 ans suivants, quand Constantinople avait été devenue capitale de l'Empire Ottoman.

Aujourd'hui, les données de cette comparaison sont complètement bouleversées. Le Luxembourg, membre fondateur de l'Union Européenne, est le siège de la CECA, de la Cour de justice, de la Banque Centrale Européenne. Le Luxembourg est placé au centre de l'Europe. La Thrace, dans un mouvement inverse, se trouve dans la zone sud est extrême de l'Europe, région limitrophe avec des pays candidats à l'Union Européenne, mais dont l'adhésion n'est pas encore acquise. À l'instar du fleuve Rhin, à l'époque, le fleuve Evros est aujourd'hui la frontière naturelle et le rempart le plus avancé de notre Europe. Mais elle est en même temps une porte, bien gardée mais ouverte de et vers les pays voisins.

Cette vision parallèle du Luxembourg et de la Thrace fut principalement fondée sur l'histoire. Mais quand on parle d'organismes en mutation incessante, comme c'est le cas de nos peuples et de notre Europe, l'histoire n'est pas une affaire terminée. Il s'agit du passé, bien sûr, mais, sous des aspects majeurs, il s'agit aussi du présent et du futur.

Aujourd'hui, l'Université Démocrite de Thrace, et sa Faculté de Droit, décernent à Monsieur Jean-Claude JUNCKER, premier citoyen du Luxembourg qui bientôt accomplira sa huitième année au poste du Premier Ministre de son pays, la suprême distinction académique du Docteur en Droit Honoris Causa. Et c'est pour cette raison qu'aujourd'hui est une grande journée pour notre Faculté et notre Université.

Ce qui a été exposé montre à quel point cette distinction d'honneur faite au pays natal de M. Juncker, le Grand-Duché du Luxembourg, est, pour l'Université Démocrite de Thrace, l'institution académique qui domine la vie culturelle de la Thrace hellénique, tant justifiée qu'opportune.

Mais cette distinction se focalise sur l'homme présent. Il a gouverné et il gouverne son pays avec ses qualités d'homme de paix, de liberté, de progrès, de développement, de stabilité, de justice sociale et d'humanisme.

Le peuple de son pays, dans l'exercice de sa souveraineté démocratique, l'a choisi pour être son Gouverneur et cette volonté est toujours en vigueur.

Notre pays est redevable à M. Juncker. Son amitié pour la Grèce fut stable, sincère et fondée sur les faits. Elle a été manifestée à plusieurs occasions et, plus particulièrement, récemment lors de l'adhésion de la Grèce à l'Union Économique et Monétaire et, plus récemment encore, lors de la procédure de l'adhésion de Chypre à l'Union Européenne. Son attitude est d'une grande valeur, tant politique que morale. Nous le remercions.

Aujourd'hui, pourtant, nous ne faisons pas honneur uniquement à un étranger, grand homme politique, ami de la Grèce. L'envergure de M. Juncker ne se cantonne pas dans les limites d'un État national européen. M. Juncker figure parmi les grands hommes d'État européens. Et, de ce point de vue, M. Juncker n'est pas étranger. Il est un des nôtres. Il est un grand homme politique de notre patrie européenne commune.

M. Juncker n'est pas un théoricien du droit. Il n'est même pas un praticien de droit, même s'il a fait des études de droit et il est avocat. Il est juriste au sens le plus noble du terme: il crée du droit, étant inspirateur et bâtisseur pionnier des institutions politiques européennes. Il est juriste en tant que visionnaire politique. L'union économique n'est qu'un stade intermédiaire dans la marche vers l'intégration européenne. Le but final n'est

autre que l'Europe politique, avec sa politique étrangère à elle, sa politique de l'intérieur à elle, sa politique de défense à elle. Fonctionnalité et cohésion sont des composantes de cette marche qui, à l'heure actuelle, se heurte à un tournant difficile, à un point critique.

Ainsi donc, le fait de recevoir M. Juncker dans les rangs des Docteurs en Droit Honoris Causa constitue, d'un certain point de vue, un acte de nature politique pour notre Faculté et notre Université, un acte venu de la terre thracienne. Il souligne notre identité académique européenne, notre orientation européenne. Il marque notre foi à l'Europe, à notre culture juridique commune, à une certaine conception de l'être humain dans la société et dans le monde.

Monsieur le Premier Ministre, la cérémonie actuelle scelle, de notre part, l'honneur et l'éloge que vous méritez à juste titre pour tout ce que vous avez déjà accompli. Que la suite de vos oeuvres soit encore plus imposante, plus durable, plus grande. Nous vous le souhaitons.

Komotini, le 27/01/2004